

Procès-verbal du conseil d'école

Lundi 4 novembre 2013

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE PRESENTS

Municipalité : Mme Crochet (Maire)

Représentants des parents titulaires : Mme Bossuet
Corinne, M. Karl-Bour Eric, M. Viaud Morgan, M. Maillou
Julien

Représentants des parents suppléants : M. Souppart
Jérémy, Mme Gauriveau Delphine, Mme Ménadier
Virginie, Mme Tortillon Carole, Mme Poitevin Sabrina

Enseignants : M. Chataigner, M. Davoust, Mme Kebbache,
Mme Loubes et Mme Tavanae

DDEN : Mme Audin-Combeau

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE EXCUSES

Inspecteur de l'Education Nationale : M. Rougier

Enseignantes : Mme Robin, Mlle Vernet

Représentants des parents titulaires : M. Ménard Yann

Municipalité : Mme Lagarde (Adjointe- chargée des
affaires scolaires)

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Kebbache

Désignation d'un parent d'élève pour la relecture : Mme Bossuet

Tour de table de présentation

1. Après adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 21 mai 2013, la séance suit l'ordre du jour.

2. Installation du nouveau conseil d'école.

• Accueil des nouveaux parents élus pour l'année scolaire.

- 5 élus titulaires : Mme Bossuet Corinne, M. Karl-Bour Eric, M. Ménard Yann, M. Viaud Morgan, M. Maillou Julien

- 5 élus suppléants : M. Souppart Jérémy, Mme Gauriveau Delphine, Mme Ménadier Virginie, Mme Tortillon Carole, Mme Poitevin Sabrina

Les suppléants des représentants des parents d'élèves sont invités à assister aux séances du conseil d'école mais n'ont pas le droit de vote (sauf s'ils remplacent un titulaire absent).

• Bilan des élections des représentants de parents d'élèves

Nombre d'inscrits : 160 Nombre de votants : 74

• Point sur le fonctionnement du conseil d'école :

- Le conseil d'école est constitué pour l'année scolaire et se réunit au moins une fois par trimestre : les prochaines dates sont **le mardi 11 février 2014 et le jeudi 12 juin 2014.**
- Le conseil d'école, sur proposition de la directrice de l'école : donne tout avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école. Le conseil d'école adopte le projet d'école, reçoit plusieurs types d'informations d'ordre pédagogique et vote le règlement intérieur de l'école.
- A l'issue de la réunion, un compte rendu est rédigé et sera affiché dans l'école (devant les classes de maternelle puis sur les fenêtres du bureau de direction). Il sera aussi mis en ligne sur le site internet de l'école : <http://sites17.ac-poitiers.fr/chaillevette>.

3. Bilan de rentrée : présentation de l'équipe, point sur les effectifs.

TOTAL à ce jour : **113 élèves**

Classe de PS/MS	Mme LOUBES (enseignante) et Aurore PINEAU (aide maternelle)	20 élèves
Classe de MS/GS	M. DAVOUST (enseignant) et Nadine GYDE (aide maternelle) Mme ROBIN : enseignante (le jeudi)	20 élèves
Classe de CP/CE1	Mme KEBBACHE : enseignante Mme ROBIN : enseignante (le mardi)	21 élèves
Classe de CE1/CE2	Mme TAVANAE: enseignante Mlle VERNET : enseignante (le lundi)	24 élèves
Classe de CM1/CM2	M. CHATAIGNER : enseignant	28 élèves
Restaurant scolaire et entretien de l'école	Viviane PALLUAS Marie-José BROCHON	

Les horaires de l'école : suite au changement de rythme scolaire les horaires de classe ont changé : 8h45-12h/14h-16h et 8h45-11h45 le mercredi.

La durée d'enseignement est identique soit **24h par semaine** réparties sur 4 jours et demi.

***Questions de parents d'élèves : pourquoi la sortie est à 11h45 le mercredi matin ?**

C'est justement pour respecter cette durée d'enseignement de 24h. Nous avons privilégié une régularité des horaires le matin et le soir mais si nous avions mis 12h le mercredi, cela aurait fait 24h15 et nous n'avions pas le droit de le faire.

L'accueil des enfants se fait à 8h35 et à 13h50. Attention, les enfants qui mangent à la maison ne doivent pas rentrer dans la cour avant 13h50 !

4. Vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur a été relu, des modifications ont été apportées concernant le changement d'horaires de l'école. Il a été ensuite voté à l'unanimité et il sera transmis aux familles afin d'être signé.

5. Vie de l'école et vie des classes (projet de classe, sorties, communication avec les familles...)

- **Communication avec les familles :**

Durant le mois de septembre, chaque enseignant a organisé une réunion de rentrée afin d'informer les familles sur le fonctionnement de chaque classe.

La communication entre l'école et les familles se fait par l'intermédiaire du cahier de liaison. Les familles doivent le consulter régulièrement. De plus, chaque enseignant est disponible pour recevoir les parents sur rendez-vous.

- **APC (activités pédagogiques complémentaires):** c'est un temps de 45 minutes le lundi **ou** le jeudi qui est assuré par les enseignants (gratuitement) pour un petit groupe d'élèves. Ce temps peut être consacré à :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages,

- un accompagnement du travail personnel,
- des activités prévues dans le projet d'école.

Pour la première période (du lundi 9 septembre au jeudi 17 octobre) les enfants de CP et de CE1 ont été pris en charge. L'objectif était d'apprendre à être autonome dans son travail (s'organiser, lire les consignes, gérer son matériel...).

Durant la deuxième période (jusqu'aux vacances de Noël), certains élèves de CE2, CM1 et CM2 seront pris en charge pour travailler plus particulièrement la fluidité de la lecture orale.

Un formulaire d'autorisation est remis aux familles qui peuvent refuser cette aide.

• Vie de l'école

Le loto de l'école : vendredi 22 novembre 2013 dans la salle des fêtes.

Fête de Noël : mise en place d'ateliers en décembre 2013: tous les enfants de la moyenne section au CM2 sont réunis pour fabriquer 2 objets (entraide et échanges) + des cadeaux collectifs offerts aux enfants (jeux de cour choisis par les élèves eux-mêmes) et un nouveau vélo pour les maternelles.

Le repas de Noël (de la cantine) aura lieu le vendredi (pas le jeudi).

Galette : préparation et goûter janvier 2014.

Le spectacle de l'école : vendredi 16 mai 2014.

La fête de fin d'année : vendredi 27 juin 2014.

La photo scolaire : la prise de vue individuelle aura lieu le mardi 5 novembre 2013 et la photo de classe au cours du 3ème trimestre.

Site internet d'école : <http://sites17.ac-poitiers.fr/chaillevette>

Ce site contient : le cahier de vie des classes de maternelle, le compte-rendu des sorties scolaires, des productions des élèves, un recueil de chants et de poèmes, journal des évènements de la vie de l'école, les menus, des informations administratives, les compte rendus de conseil d'école, le règlement intérieur.

• Les récréations :

Les horaires : 15h50/16h (élémentaire) ou 15h30/15h50 (maternelle) - laisser du temps aux élèves avant les APC ou les APE le lundi et le jeudi et pour pouvoir travailler l'après-midi car seulement 2h.

***Questions de parents d'élèves : pourquoi y a-t-il des journées sans ballon et pas assez de jeux pour la récréation?**

Il y a une journée sans ballon par semaine, ce principe a été instauré depuis 3 ans et permet durant cette journée de développer de nouveaux jeux. De plus, beaucoup d'enfants ne jouent pas au ballon et certains même en ont peur.

Chaque année à Noël, de nombreux jeux de cour sont offerts aux élèves mais ils sont perdus ou cassés. Il faudra attendre décembre pour renouveler les jeux.

L'équipe enseignante remercie Thierry (agent de la mairie) de faire redescendre, régulièrement, les ballons du toit.

- **Vie des classes :**

Classe de PS/MS : Mme Loubes

Correspondance scolaire (échanges de lettre + rencontre) à confirmer en fonction de la classe de Royan.

Le jardinage sur le thème des couleurs.

Création d'album et mise en scène d'un album (raconter avec masques, marionnettes...)

Défi instrument mystère (en lien avec internet), aborder de façon différente les instruments.

Classe de MS-GS : M. Davoust et Mme Robin

Thème principal, les animaux :

- albums
- bestiaires (livre créé par les élèves)
- visite du marais aux oiseaux
- correspondance avec une classe de la Vienne (sous réserve de confirmation)

Classe de CP-CE1: Mme Kebbache et Mme Robin

- Participation à un défi lecture sur le thème du « rêve ». Les élèves vont étudier 4 albums sur ce thème et ils vont concevoir des jeux de lecture pour une rencontre avec une classe de St Sulpice de Royan qui aura lieu au mois de juin. Ce projet donne du sens et un objectif concret à la lecture.

- En lien avec le programme de découverte du monde (vivant) : visite de la Cabane de Moins, le jeudi 22 mai. (Pôle nature à Breuil Magné – travail sur la biodiversité, les animaux et les végétaux de la mare et de la haie).

- Projet « Danse sur le sable ». Les élèves vont travailler la danse en classe et tenter d'élaborer une chorégraphie sur le thème « Il était une fois l'objet ».

- Tous les jeudis, un décloisonnement a été mis en place entre les élèves de GS, CP et CE1. Ces trois niveaux sont mélangés afin de former deux groupes qui travaillent avec Mme Robin ou Mme Kebbache la structuration du temps et de l'espace. Ce décloisonnement permet aussi aux élèves de grande section de se familiariser progressivement avec la classe de CP.

- En lien avec le programme de découverte du monde (structuration du temps) : visite du musée des commerces d'autrefois à Rochefort pour les élèves de GS, CP et CE1.

- Intervention d'une animatrice de la CARA sur la marguerite alimentaire

Classe de CE1-CE2 : Mme Tavanae et Mlle Vernet

Mme Kebbache et Mme Tavanae travaillent en étroite collaboration afin que les projets soient identiques pour tous les CE1.

- Projets communs avec la classe de CP/CE1 : danse sur le sable, défi lecture, visite de la cabane de Moins.

- Les élèves de CE1 participeront à la sortie au musée des commerces d'autrefois.

- En lien avec le programme d'histoire (antiquité), les élèves de CE2 découvriront l'amphithéâtre gallo romain de la ville de Saintes ainsi que son musée.

- Intervention d'une animatrice de la CARA sur la marguerite alimentaire

- Au printemps, les élèves de CE2 bénéficieront d'une initiation aux sports nautiques (2 journées de Surf et body board à la plage de Pontailac à Royan et 2 journées de Kayak à Mornac sur Seudre.)

- CE1 : 12 séances de natation à la piscine de Saujon à partir de janvier.

De nombreux parents se sont proposés et ont passé l'agrément, l'équipe enseignante les remercie.

***Remarque de parents d'élèves : l'agenda n'est pas adapté pour les devoirs du CE1 car beaucoup d'erreurs sur les jours.**

Tout d'abord, cette remarque ne concerne que les élèves de CE1, peut-être aurait-il fallu en parler avec le ou les enseignantes concernées directement ? Pour répondre à cette remarque, Mme Kebbache et Mme Tavanae pensent que trouver la page de son agenda est un bon moyen de développer la structuration du temps (au programme de CE1). Nous invitons les parents concernés à prendre contact directement avec les enseignantes.

Madame Gauriveau trouve que cet agenda est mieux que celui de l'année dernière.

Monsieur Karl Bour : agenda très bien mais peuvent-ils s'avancer dans leurs devoirs ? Oui, mais parfois les devoirs sont copiés à l'avance et avant même que la leçon ait été donnée.

Classe de CM1-CM2 :

- Intervention d'une animatrice de la CARA sur la marguerite alimentaire

- En lien avec le programme d'histoire (Moyen Age), les élèves de CM1/CM2 découvriront l'art roman et l'art gothique en découvrant l'architecture de la ville de Saintes.

- Au printemps, 4 journées de voile sont prévues à la base nautique de Ronce les Bains.

- La liaison avec le collège devrait être reconduite mais le projet doit être repris avec la nouvelle direction du collège.

Débat entre Mme Audin-Combeau (DDEN), les enseignants et les parents d'élèves concernant le sens de cette « visite » du collège. Depuis plusieurs années, M Chataigner essaye de mener un projet concret afin de mettre en place une liaison ayant du sens pour les élèves et pas seulement une « visite » touristique du collège.

6. Achats effectués et bilan financier : budget mairie et coopérative scolaire

• Budget mairie

Le budget alloué à l'école pour cette année est identique soit 67,25 € par élève. Ce budget comprend : les fournitures scolaires, le matériel pédagogique et les manuels, les transports pour les éventuelles sorties scolaires (mais pour la plupart des sorties scolaires la coopérative scolaire est utilisée), l'achat de séries de livres, les cadeaux de Noël et les photocopies que nous faisons.

La natation scolaire pour les élèves de CP et CE1 (transport + entrées), le réassort pour la trousse à pharmacie, la maintenance du matériel informatique, la connexion internet, le téléphone, les frais postaux sont pris en charge, en plus, par la Mairie.

A ce jour, notre solde est de 3752.06 €. Ce solde va nous permettre de payer une importante commande de matériel d'arts plastiques que nous ferons en fin d'année scolaire (environ 1500 €), les photocopies (environ 800 €), les cadeaux de Noël, un complément de fournitures scolaires et s'il nous reste de l'argent, nous renouvellerons du matériel pédagogique.

- **Coopérative scolaire**

Les comptes de l'année 2012/2013 ont été contrôlés lors d'une commission par Mme Gauriveau et M. Souppart. Rien n'a été signalé. Le solde aujourd'hui est de : 4 044.16€.

M Maillou : Combien a coûté la classe de neige ? Environ 23000 euros. Participation de 60 euros des familles donc tout le monde s'est beaucoup investi pour ce projet (parents d'élèves, enseignants, mairie associations de la commune...)

La cotisation annuelle des familles était libre (976.70 € ont été récoltés grâce à la participation des familles). Aucune participation financière supplémentaire ne sera demandée aux familles concernant les sorties proposées aux élèves sur le temps scolaire.

Les dépenses de rentrée comprennent : les abonnements (Wakou, Moi je lis, Pomme d'Api, Petit Quotidien), l'adhésion (OCCE, Bibliothèque pédagogique), achat de livres pour la BCD, l'assurance collective des élèves, l'avance des fonds pour l'achat des lots du loto de l'école.

7. Les travaux dans l'école

Changement des rideaux dans les classes de M. Chataigner et Mme Tavanae. Très pratiques car les anciens étaient vétustes et difficiles à manipuler.

La porte des toilettes des garçons : il y avait un problème quand il y avait beaucoup de vent. C'était dangereux.

Les chasses d'eau des toilettes de la maternelle.

L'installation de 2 WC adaptés à la taille des GS/CP dans la cour élémentaire.

Concernant les plus petits travaux, tout ce qui avait été demandé par l'équipe enseignante a été fait, nous travaillons en étroite collaboration avec les services de la Mairie. Toute l'équipe enseignante remercie Mme le Maire pour la qualité de cette relation.

****Questions de parents d'élèves : pourquoi les enfants ne peuvent plus jouer au jeu dans la cour des maternelles ?***

La structure de jeu est actuellement inaccessible car lors d'une commission de sécurité, il a été identifié un risque au niveau du pont. Pour la sécurité des enfants, Mme le Maire a donc fermé le jeu en attendant que les travaux soient réalisés. Toute l'équipe enseignante est bien entendu d'accord avec cette décision, la sécurité des enfants étant la priorité.

8. Présentation des activités périscolaires (garderie, restauration scolaire, CLAS, APE) + point sur les nouveaux rythmes scolaires

- **Garderie :**

Les horaires de garderie sont : de 7h45 à 8h35 et jusqu'à 18h30.

- **Restauration scolaire :**

Il y a 2 services mis en place : un premier service à 12h et un deuxième service à 12h50. Le premier service comprend les élèves de maternelle ainsi que quelques élèves des classes élémentaires.

***Questions de parents d'élèves : pourquoi le prix de la garderie a-t-il augmenté de 0.20€ par tranche de garderie ? Pourquoi le prix du repas de la cantine a-t-il augmenté de 0.40€ ?**

Mme le Maire : « Vous connaissez quelque chose qui baisse ? Le prix a suivi ceux demandés par la centrale qui augmente tous les ans ».

Mme Tortillon a calculé le prix de revient pour une famille avec deux enfants, cette augmentation est conséquente.

Mme le Maire : « On ne peut pas y échapper. Le prix serait multiplié par 2 si on ne prenait pas en compte la participation de la mairie. Le conseil municipal en a décidé ainsi. On ne peut pas passer à travers l'augmentation. »

Mme Ménadier demande pourquoi il n'y a pas de cuisinier à la cantine comme avant ?

Mme le Maire : On a profité du départ à la retraite du cuisinier. Toute la cuisine était vétuste et à refaire. A l'époque, nous avons choisi de travailler avec la centrale de Royan et le prix n'avait pas augmenté. Puis les prix de la cuisine centrale de Royan ont augmenté et nous avons travaillé avec celle de Gémozac.

Mme Ménadier : Est-ce que le prix du repas serait moins cher avec un cuisinier ?

Mme le Maire : Non, ça serait plus cher et moins fiable. Avec une cuisine centrale nous n'avons aucun souci d'hygiène, de traçabilité...

Mme Audin-Combeau (DDEN) : Est-ce que c'est bon ?

Mme le Maire : On a eu quelques soucis durant une période mais c'est rentré dans l'ordre. J'y mange de temps en temps afin de contrôler, il y a des jours où c'est bon et d'autres moins. La commission cantine (mairie, personnel de cantine, parents, enseignant) ajuste les menus en fonction des goûts des enfants.

• **CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)**

Dispositif mis en place pour la sixième année dans l'école de Chaillevette. Cette année, 8 élèves bénéficient de cette aide aux devoirs effectuée par des bénévoles. Les lundis et jeudis de 17h à 18h15 depuis lundi 4 novembre.

Mme Tortillon : si un enfant n'est pas inscrit en APE mais qu'il souhaite aller au CLAS le lundi et le jeudi à 17h. Est-ce possible ?

Mme Tavanae : le CLAS commence à 17h, donc il doit aller en APE sinon il ne peut pas aller au CLAS. Mme Tavanae a demandé au SIVOM si les jours de CLAS pouvaient être le mardi et le vendredi à 16h mais cela n'a pas été possible.

• **APE : activités péri-éducatives et nouveaux rythmes scolaires**

Parents d'élèves : c'est trop contraignant de devoir s'inscrire pour la période.

Mme le Maire : plus on essaye de faciliter les choses, plus ça semble compliqué. Taux d'encadrement obligatoire à respecter, il est donc difficile de gérer la situation si on devait faire du cas par cas.

Parents d'élèves : est-ce que les parents ne peuvent pas dire aux enseignants le matin si leurs enfants ne peuvent pas aller en APE un soir exceptionnellement ?

Mme Tavanae : le temps d'APE est géré par la mairie, les enseignants ne peuvent donc pas prendre la responsabilité de gérer ce genre d'informations. Il faut informer la mairie directement.

Parents d'élèves : un enfant non inscrit en APE, peut-il y aller exceptionnellement, s'il y a un problème.

Et vice versa, si un enfant est inscrit mais qu'il ne peut pas y aller un soir.

Mme le Maire : il faut prévenir la mairie (téléphone ou courrier dans la boîte aux lettres) et ne pas abuser de cette possibilité. La mairie est en cours de réflexion pour le thème des APE jusqu'en juin.

Mme Gauriveau : pourquoi y a-t-il du sport alors qu'il doit y avoir BD et vice versa ?

Mme le Maire : les animateurs sont tributaires du temps pour le sport. Un temps d'adaptation est nécessaire pour les intervenants du SIVOM.

Une présentation (avec photos) des intervenants lors des APE sera faite dans le bulletin municipal de décembre.

Tous les parents d'élèves sont unanimes pour dire que depuis la rentrée, les enfants sont beaucoup plus fatigués.

Certains précisent que la vie de famille en prend un coup (« on ne mange plus en famille », « enfant qui arrive de l'école, se couche de 17h à 19h »).

Entre la garderie et les APE le temps de présence de l'enfant est le même.

La garderie n'est pas une phase de repos pour les enfants.

Il y a toujours eu une coupure dans la semaine pour les enfants : le mercredi ou encore avant le jeudi.

Mme Ménadier: si tout le monde s'y était opposé cette année, est-ce que la réforme n'aurait pas été annulée ? Aucune réponse ne peut être apportée à cette question.

***Questions de parents d'élèves : les activités péri-éducatives seront-elles payantes en 2014 (bruits qui courent)?**

Mme le Maire : Non, à part si les prochains élus le décident.

***Questions de parents d'élèves : en 2014, l'état a annoncé qu'il donnerait 150€ /élève pour démarrer la semaine à 4 jours ½ , comme notre école a déjà commencé (avec seulement 50€ par élève), pourrions-nous avoir le complément?**

Mme le Maire : J'attends de voir pour les 150€. J'attends toujours les 50 euros prévus. La CAF va aider les municipalités qui ont décidé de mettre en place la réforme cette année.

Lors de négociations récentes, l'association des maires a obtenu le maintien de l'aide pour la rentrée 2014. Mais peu de précisions pour l'instant.

9. Questions diverses

Hygiène et sécurité :

- Un premier exercice incendie a été effectué le 23 septembre (évacuation en moins de 2.38 minutes). Tout le monde était prévenu. L'évacuation s'est bien déroulée. Nous en ferons deux autres dans l'année.

- La directrice demande le passage de la commission de sécurité incendie dans l'école. Mme le Maire précise que ce n'est pas obligatoire dans notre école (bâtiment de catégorie 5) qui ne présente aucun danger. *Toutefois, le bureau Véritas a effectué un contrôle de l'électricité et des moyens de secours le 27/07/2013 ainsi qu'un contrôle de l'aire de jeux le 16/07/2013. Un contrôle des installations de Gaz a été fait le 25/07/13 : demande de clôturer la bombonne de gaz (enterrée) à 2m de hauteur.*
- **Question M Viaud :** *pourquoi pas de gâteaux faits maisons pour les anniversaires? J'ai un statut de traiteur. Est-ce que je peux réaliser moi-même un gâteau d'anniversaire ? Mme Tavanae a précisé qu'elle se renseignerait et qu'elle apporterait la réponse ultérieurement.*

Clôture de la séance à 19h35.

Présidente du conseil d'école
Mlle Tavanae

Secrétaire du conseil d'école
Mme Kebbache